

Révision: 24

Validation: 25.01.2024

## Attestation de conformité au Règlement REACH 1907/2006/EC (Liste SVHC)

REACH est l'abréviation de Registration, **E**valuation, **A**utorisation and **R**estriction of **C**hemicals soit Enregistrement, Evaluation, Autorisation et Restriction des Substances chimiques.

Il s'agit d'un règlement de l'Union Européenne portant le numéro 1907/2006/EC, entré en vigueur le 1er juin 2007 dans le but d'harmoniser les législations nationales sur les produits chimiques. EGGER est conscient de ses missions et obligations au regard de ce règlement.

Produits fabriqués par EGGER

- Eurospan Panneaux de particules bruts et Panneaux de particules minces bruts
- Eurodekor Panneaux de particules revêtus, Eurodekor MDF revêtus, Eurodekor Panneaux de particules minces revêtus
- Panneaux laqués PerfectSense, Stratifiés PerfectSense Premium et Stratifiés PerfectSense Matt
- MDF bruts et MDF minces bruts
- Éléments de meubles et Plans de travail
- Eurolight Panneaux alvéolaires bruts et Eurolight Panneaux alvéolaires revêtus
- Stratifiés et Panneaux revêtus de stratifiés
- HDF minces laqués
- Chants ABS, Chants PMMA, Chants PP et chant de soutien
- Stratifiés compacts
- Sols Laminate Flooring, Aqua+ et Design GreenTec
- Egger DHF, Egger bois de sciage, Egger lattes de toiture
- Egger OSB, Egger ErgoBoard, Egger DecoWall et Egger EcoBox

sont des "articles" au sens de REACH. REACH ne prévoit pas l'enregistrement ou le pré-enregistrement des articles. Il existe cependant des obligations d'information concernant les substances SVHC.

## **Liste SVHC**

Le règlement REACH prévoit que les substances extrêmement préoccupantes (Substances of Very High Concern – SVHC), soient soumises à une autorisation spécifique.

Ces SVHC sont soumises à une obligation d'information au sein de la chaîne d'approvisionnement si un article contient une substance de la liste candidate à une concentration supérieure à 0,1% (masse/masse).

Nous confirmons par la présente qu'aucune substance de la liste candidate n'est présente dans les produits mentionnés cidessus dans une quantité nécessitant des informations.

## Annexe XIV et annexe XVII

Ces annexes contiennent des substances pour lesquelles des autorisations sont nécessaires ou dont l'utilisation a été restreinte ou interdite.

Nous confirmons par la présente que nous nous conformons aux exigences de l'annexe XIV et annexe XVII.

## Base de données SCIP

Selon la directive-cadre sur les déchets, l'ECHA a mis en place une base de données contenant les informations sur les SVHC contenues dans des articles, en tant que tels ou dans des objets complexes (produits) (base SCIP - Substances of Concern In articles as such or in complex objects (Products)). Une entrée n'est prévue que si la concentration d'une SVHC dans un article est supérieure à 0,1%(masse/masse). Comme décrit ci-dessus, ce n'est pas le cas pour les produits EGGER, l'enregistrement n'est donc pas nécessaire.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter directement environment@egger.com

Responsible



Révision: 24

Validation: 25.01.2024

Manfred Riepertinger Head of Core Material Management/ Product Sustainability Group 25.01.2024, St. Johann in Tirol

Andreas Geyer Head of Competence Center Chemistry 25.01.2024, Unterradlberg